

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 96 (1999)
Heft: 7

Rubrik: Stations de fécondation ; Inspectorat

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Stations de fécondation

Association des stations vaudoises de fécondation de reines

Station de Vermeilley

Comme prévu par la Commission d'élevage SAR, le laissez-passer reste indispensable pour accéder aux stations. Pour les cantons qui ne délivrent plus cette autorisation aux éleveurs, ces derniers devront fournir **une attestation de santé** de leur rucher, datée et signée de leur inspecteur des ruchers.

30^e anniversaire de notre station

Voir le programme paru dans le journal de juin.

Rappel: Les participants à la fête qui ne possèdent pas l'autorisation délivrée par la commune pour accéder à Vermeilley se muniront soit de leur invitation ou simplement d'une *Revue SAR*.

Le parcours sera balisé dès le grand contour de la sortie d'Arzier (direction Saint-Cergue). Des panneaux jaunes avec inscription API en noir vous guideront sur les lieux des festivités.

Bienvenue à toutes et à tous (avec inscription préalable).

Le comité

Inspectorat

Canton de Vaud

Tout d'abord j'adresse mes remerciements à la majorité des apiculteurs qui ont effectué le recensement dans les délais fixés. Par votre ponctualité, vous avez fait preuve de bon sens et vous avez facilité la tâche des inspecteurs régionaux.

Rappel: La modification de l'Ordonnance fédérale entre en vigueur ce mois. Le service vétérinaire a décidé de maintenir les laissez-passer au niveau cantonal, cela jusqu'à la fin de l'année.

Rectificatif: Les numéros de téléphone des agents sanitaires du district de Grandson ont été inversés dans l'article de la précédente revue. Veuillez prendre note que le responsable de district, M. Stéphane Marquis, a le (024) 441 81 58 et son suppléant, M. Michel Groux, a le (024) 446 22 61.

Informations: La distribution des acaricides est en cours. Les apiculteurs absents aux dates fixées par la FVA sont priés de demander à l'un de leurs collègues de bien vouloir prendre les produits commandés (aucune expédition ne sera faite).

Conseil d'ami: Les utilisateurs de l'acaricide Thymovar **sont priés de ne pas tarder** pour effectuer le premier traitement. En effet, la température ambiante doit être suffisamment élevée pour permettre une évaporation totale du thymol.

Bonnes vacances à toutes et à tous, et je vous souhaite une bonne miellée.

L'inspecteur cantonal

